AR Prefecture
017-211701552-20260924-DE095202609013-DE
Reçu le 24/09/2026

ETAULES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME
ARRONDISSEMENT DE ROCHEFORT
CANTON DE LA TREMBLADE
COMMUNE D'ÉTAULES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :
En exercice : **23**
Présents : **18**
Votants : **22**

L'an **DEUX MILLE VINGT SIX, le JEUDI 17 SEPTEMBRE** le Conseil Municipal de la Commune d'ETAULES (Charente-Maritime), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle municipale, à 20h30, sous la **présidence de Vincent BARRAUD, Maire**

Date de convocation du Conseil Municipal **: 10 septembre 2026**

Présents : BARRAUD Vincent, TURPIN Sylvie, MOTARD Daniel, GAGNADRE Josselyne, COTTIN Pierre, BUREAU Nadia, JEUNESSE André, DUJARRIC DE LAGARDE Irène, FATRAS Christian, de LACOUR SUSSAC Hugues, JOUINOT Sophie, ROBERT Nathalie, BOUCHALAIS-COUZON Cristelle, AUDEBERT Délizia, ULYSSE Karine, ROHRIG Thomas, RECOUVREUR Anaïs, BAUDIT Mathis.
Absents : GAURIVEAUD Jean-Jacques,
Absents ayant donné pouvoir : BOITIER Jean-Louis à BUREAU Nadia, ARRIVÉ Hervé à JOUINOT Sophie, LEQUES Thierry à GAGNADRE Josselyne, ROMPILLON Nelly à AUDEBERT Délizia
La séance est ouverte à 20h30 sous la présidence de Vincent BARRAUD, maire.
Sylvie BOUTEILLER, Directrice Générale des Services assiste à la séance, sur prescription de monsieur le Maire, conformément à l'article L.2541-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, mais sans participer aux délibérations, votes et décisions.
Secrétaire de séance :
Le conseil municipal nomme par 22 voix

DE 095-2026/09-013 DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT AU TITRE DE L'AIDE A LA REVITALISAITON – MAINTIEN DU PATRIMOINE - BATIMENTS SCOLAIRES

Daniel MOTARD expose que le restaurant scolaire fait régulièrement l'objet de remarques concernant le bruit dans sa partie ancienne. Lors des travaux d'extension de la salle de restauration la technique mise en place pour le plafond a généré un gain non négligeable du phénomène de résonnance améliorant ainsi les conditions de travail des agents de restauration et apportant aussi un confort aux enfants lors de la prise des repas.
Aussi ce constat fait, il propose aux élus de remplacer le plafond existant dans la partie ancienne du restaurant scolaire par la mise en œuvre d'un plafond suivant le modèle posé lors de la construction de l'extension.
Le coût prévisionnel des travaux s'élève à : 12 000 € HT
(plaquiste + électricité)

Aussi il propose de solliciter le Département au titre de l'aide à la revitalisation – maintien du patrimoine – bâtiments scolaires

Le conseil municipal après en avoir délibéré par 22 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION

- ***SOLLICITE le Département au titre de l'aide à la revitalisation – maintien du patrimoine – bâtiments scolaires***
- ***CHARGE le maire de mener à bien cette demande de subvention et l'AUTORISE à signer tout document nécessaire à intervenir***

MAIRIE D'ETAULES 17750 (Charente-Maritime)

Pour extrait conforme

Le Maire, Vincent BARRAUD

Le secrétaire, Daniel MOTARD

Numéro de contrôle de légalité : 017-211701552-2026…….. - DE 095202609013-DE
Reçu en préfecture le /09/2026
Délibération affichée le /09/2026
Délibération rendue exécutoire le /09/2026, le maire, Vincent BARRAUD

Hôtel de Ville
27 rue Charles Hervé 17750 ÉTAULES ■ Tél. : 05 46 36 41 23
mairie@ville-etaules17.fr ■ www.mairie-etaules.fr